



## COMMISSION DEPARTEMENTALE PREVENTION MEDIATION EDUCATION

**Procès-verbal N°13**  
**Réunion du 23 Mai 2019**

**Animateur** : M. CARRETO A.

**Présents** : Mmes POLICON M-Th – PASDELOUP M

MM. LEFEUVRE L., CHONCHON R., JABRI Y., COUFFIN M., LEGUYADER J., MAGGI J-P (CD).

### MATCHS « CLASSE SENSIBLE »

#### ***RAPPEL ATTENTION !!!***

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

Une demande de classement en match « sensible » est à adresser au District du Val de Marne de Football

**15 jours au minimum avant la date du match. (formulaire disponible sur le site du District dans l'onglet « Documents »)**

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (*Article 129 des RG de la FFF*).

#### **Pour information :**

*Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission :*

- *Maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent non excusé*

- *Si absence non excusée des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.*

### COURRIER LPIFF

#### **Invitation réunion plénière CRPME du 06/06/2019**

*La CDPME du Val de Marne sera représenté par MM CARRETO A. et LEFEUVRE L.*

### Point saison 2018 / 2019

- Retour sur l'ensemble des matches classés «Sensible»
- Retour sur la formation du 01/12/2018 dispensée aux clubs
- L'ensemble des membres présents formulent leurs souhaits pour la saison 2019/2020.

Les questions sont épuisées la séance est levée

**Prochaine réunion de la CDPME : Sur convocation.**